



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Date de convocation :

05/10/18

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

L'an deux mille dix-huit et le onze octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Patrice RIU, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Denis OLIVE (à Françoise CRISTOFOL), Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cédric SANCHEZ (à Claude AYMERICH), Philippe PIQUÉ (à Frédéric CRAVO), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE, Géraldine MIR.

Mr Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/59 : MOTION D'OPPOSITION A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE D'ILLE SUR TET.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans un article de l'Indépendant le 18 juillet, il était question de la fermeture de plusieurs perceptions, dont celle d'Ille Sur Tet. M. Bonnel, Directeur Départemental des Finances Publiques a ensuite confirmé à Monsieur le Maire, par téléphone, les risques encourus par la commune.

Les autres perceptions étant celles de Port-Vendres, Le Boulou, Saillagouse et Saint-Paul de Fenouillet.

Avant que le Ministre de l'Economie et des Finances ne valide ce choix, le conseil municipal d'Ille Sur Tet s'insurge fermement et souhaite faire connaître son attachement à la conservation de ce service public essentiel sur le territoire communal. Même si nous entendons les objectifs de rationalisation et de mutualisation poursuivis par les services de l'Etat, nous tenons à faire savoir que la logique comptable ne peut en toutes circonstances prévaloir sur les intérêts des citoyens. Fort de près de 6000 habitants, **pôle d'équilibre et centre économique névralgique de tout le territoire communautaire Roussillon Conflent**, il est inconcevable de voir s'éloigner un service public de proximité dont la présence est essentielle pour les habitants et singulièrement pour les plus fragiles et les plus démunis de nos administrés. Une fois encore, la fracture sociale et numérique est à l'œuvre. Et ce d'autant plus que la population de séniors et /ou de personnes peu aisées, fortement représentée à Ille Sur Tet, sera frappée de manière exacerbée.

Le conseil municipal demande que les choix de la direction générale tiennent compte des réalités économiques des territoires, des bassins de vie, et du nombre d'actes passés / clients pour chaque perception.

La détermination de la commune d'Ille Sur Tet est d'autant plus forte que la qualité constante et privilégiée du partenariat entretenu depuis de nombreuses années entre la commune, mais aussi toutes les communes qui dépendent d'Ille Sur Tet, et le secteur public local de la Trésorerie ne s'est jamais démentie. Qu'il nous soit d'ailleurs donné ici, l'occasion de saluer le professionnalisme et la compétence des différents trésoriers et de leur équipe.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE une motion pour s'opposer à la fermeture de la Trésorerie d'Ille Sur Tet.
DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 11 octobre 2018

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER